

MINISTERE DE LA JEUNESSE, DE LA
FORMATION ET DE L'INSERTION
PROFESSIONNELLES

==--==
SECRETARIAT GENERAL

==--==
PROGRAMME SPECIAL DE CREATION D'EMPLOIS
POUR LES JEUNES ET LES FEMMES

==--==
UNITE DE COORDINATION ET DE GESTION

BURKINA FASO
Unité-Progrès-Justice

Présentation du Programme Spécial de Création d'Emplois pour les Jeunes et les Femmes (PSCE/JF)

Face à la situation du chômage et du sous-emploi au Burkina Faso, le Gouvernement a adopté le Programme Spécial de Création d'Emplois pour les Jeunes et les Femmes (PSCE/JF) qui a pour objectif global de contribuer à réduire significativement le chômage et le sous-emploi. Il est articulé autour de six (6) composantes qui prennent en compte toutes les catégories de jeunes et les femmes.

La mise en œuvre de sa première phase (2012-2014), a permis d'engranger des résultats satisfaisants en termes de création d'emplois, de formation et d'amélioration de l'employabilité des jeunes et femmes.

Ainsi, l'engouement affiché du public cible quant aux bienfaits du programme, a conduit le gouvernement de le reconduire pour une seconde phase sur la période 2015-2017 en Conseil des ministres en sa session du **29 juillet 2015**.





Conscient de ce rôle important de création d'emplois, les nouvelles autorités ayant placé la question de l'emploi des jeunes et des femmes au cœur du **Plan National de Développement Economique et Social (PNDES)** ont allouée en 2017 un budget de **quatre milliards cinq cent quatre-vingt-onze millions cent quatre-vingt-six mille (4 591 186 000) F CFA** au PSCE/JF pour la mise en œuvre de ses activités et ce malgré les difficultés financières que rencontre le pays.

I. PRESENTATION DU PSCE/JF

1. Cadre réglementaire

Créé par décret n°2012-104/PRES/PM/MJFPE/MEF du 21 février 2012, le PSCE/JF est classé dans la catégorie A des projets et programmes. Il est mis en œuvre sous la tutelle technique du Ministère de la Jeunesse, de la Formation et de l'Insertion Professionnelles (MJFIP) et sous la tutelle financière du Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement (MINEFID).

Pour atteindre plus efficacement les résultats, les organes ci-après sont mis en place :

-  un conseil d'orientation ;
-  un comité de pilotage ;
-  une unité de coordination et de gestion ;
-  des unités de suivi/supervision.

2. Le Conseil d'orientation

Il a pour mission de donner les grandes orientations pour l'élaboration des plans d'action et des programmes d'activités. Il décide également des options stratégiques à intégrer au mécanisme pérenne de création d'emplois qui sera mis en place pour le moyen et le long terme. Il se réunit deux fois l'an et regroupe autour du Premier Ministre, les Ministres concernés et le président du comité de pilotage. Son secrétariat est assuré par la coordination nationale du programme.

3. Le Comité de Pilotage

Le Comité de Pilotage est présidé par le Secrétaire Général du Premier ministre. Il a pour tâches principales l'adoption et la révision des programmes et plans d'actions, l'approbation des programmes de travail annuels et les budgets y relatifs, la supervision de la mise en œuvre des actions et la prise de mesures nécessaires à la bonne exécution des activités du Programme.

4. L'Unité de Coordination et de Gestion

Elle est assurée par le MJFIP. Elle prépare les sessions du comité de pilotage et assure le suivi de l'exécution des activités.

5. Les Unités de suivi Supervision

Les ministères impliqués mettent en place des unités de suivi/supervision pour assurer un suivi de proximité des activités à mettre en œuvre par leurs ministères respectifs.

Au niveau déconcentré, la coordination régionale du PSCE/JF est assurée par les structures déconcentrées des ministères impliqués, sous la supervision des Gouverneurs.

L'Observatoire National de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (ONEF), structure de certification des informations statistiques en matière d'emploi et de la formation professionnelle certifie les résultats obtenus par le PSCE/JF.

6. Objectifs et composantes du programme

6.1. Objectifs du programme

L'objectif global du programme est de contribuer à réduire le chômage et le sous-emploi des jeunes et des femmes tant en milieu urbain que rural. Cet objectif global se décline en objectifs spécifiques suivants :

- favoriser l'accès des jeunes diplômés et/ou qualifiés à l'emploi ;
- faciliter l'accès des jeunes déscolarisés et non scolarisés à l'emploi ;
- renforcer les capacités productives des jeunes ruraux ;
- renforcer l'accès des femmes aux technologies de production et de transformation ;
- promouvoir les PME.

6.2. Composantes du Programme

Le PSCE/JF est articulé autour de six (06) composantes dont cinq (05) opérationnelles chacune en lien avec un des objectifs spécifiques cités et la sixième est consacrée à la gestion et au suivi du Programme.

- Composante 1 : Actions en faveur des jeunes diplômés et/ou qualifiés ;
- Composante 2 : Actions en faveur des jeunes déscolarisés et non scolarisés ;
- Composante 3 : Actions en faveur des jeunes ruraux ;

- Composante 4 : Actions en faveur de l'autonomisation économique des femmes ;
- Composante 5 : Mesures incitatives de création d'emplois par les Petites et Moyennes Entreprises (PME) ;
- Composante 6 : Gestion et suivi du PSCE/JF.

7. Zone d'intervention et coût du programme

Le programme est mis en œuvre dans les 13 régions du Burkina Faso pour un coût annuel révisé de quatre milliards cinq cent quatre-vingt-onze millions cent quatre-vingt-six mille (4 591 186 000) F CFA.

8. Bénéficiaires

Les bénéficiaires du Programme sont :

- les jeunes diplômés et/ou qualifiés sans emploi ;
- les jeunes déscolarisés sans emploi ;
- les jeunes non scolarisés sans emploi ;
- les jeunes qualifiés ou non qualifiés sans emploi ;
- les femmes sans emploi ou sous employées ;
- les PME.

II) LES ACQUIS DU PROGRAMME

Tableau : réalisations du programme spécial de création d'emplois pour les jeunes et les femmes sur la période 2012-2016

Années	Emplois créés		Occupations créées	Jeunes et femmes formés
	Emplois directs	Emplois indirects		
2012	31 884	39 814	18 607	7 015
2013	17 296	24 394	19 364	860
2014	9 735	18 400	5 358	61 625
2016	414	-	185	635
TOTAL	59 329	82 608	43 514	70 135
Total emplois créés 2012-2016	141 937			

III) LES ACTIONS DU PROGRAMME EN 2017

Composante 1 : actions en faveur des jeunes diplômés et ou qualifiés

Action 1. L'amélioration de l'employabilité de 2 100 jeunes diplômés et ou qualifiés

Action 2. La promotion de l'auto-emploi des jeunes diplômés et/ou qualifiés

Action 3. L'appui à l'installation des jeunes formés aux métiers

Composante 2 : Actions en faveur des jeunes déscolarisés et non scolarisés

Cette composante est opérationnalisée à travers une seule action qu'est la réalisation des travaux HIMO.

Composante 3 : Actions en faveur des jeunes ruraux

Le programme entreprendra à travers cette composante, les actions ci-après :

- ✓ installation des jeunes ruraux formés en entrepreneuriat agricole ;
- ✓ mise en place des brigades mobiles d'irrigation de complément ;
- ✓ installation de brigades phytosanitaires ;
- ✓ installation des jeunes sortants des CPR ;
- ✓ formation des jeunes à la production de semences améliorées et de fourrage ;

- ✓ production d'engrais biologique ;
- ✓ création de 140 micro-entreprises rurales à partir de formations spécifiques aux technologies ;
- ✓ promotion de l'aviculture traditionnelle améliorée ;
- ✓ création d'emploi au profit de 80 jeunes et femmes ruraux à travers la mise en place et l'opérationnalisation de 40 micro entreprises rurales de transformation de PFNL et de production d'aliment – bétail.

Composante 4 : Autonomisation économique des femmes

Cette composante sera opérationnalisée par les activités suivantes :

- ✓ formation de 1300 femmes et jeunes filles en maraîcher culture, embouche bovine, ovine et porcine et en permis de conduire ;
- ✓ dotation des femmes et jeunes filles formées en kits et en fonds de roulement.

Composante 5 : Mesures incitatives de création d'emplois par les PME

Cette composante sera opérationnalisée à travers les activités ci-après :

- ✓ octroyer des crédits à moyen et long termes à des PME dont les jeunes créateurs d'entreprises issus de l'IPHE-SA pour l'investissement et le fonctionnement ;
- ✓ former des acteurs des PME dans les domaines de la gestion et l'appui conseil des PME financées ;
- ✓ former et équiper des unités de transformation dans chacune des filières porteuses suivantes : mangue, sésame et noix de cajou dans 3 régions ;
- ✓ former et équiper des jeunes dont des filles en techniques de pose et entretien de staff et plafond dans les infrastructures immobilières ;
- ✓ former et équiper des jeunes dont des filles en techniques de pose et entretien de vitres dans les infrastructures immobilières ;
- ✓ appuyer à la création de PME (start-up d'E-commerce) dans 05 régions.

IV) RESULTATS ATTENDUS DU PROGRAMME EN 2017

Il est attendu de la mise en œuvre du plan d'action 2017 les résultats ci-dessous :

- 1 500 jeunes diplômés et/ou qualifiés mis en position de stage d'immersion ;
- 600 jeunes diplômés et/ou qualifiés mis en position de volontariat ;
- 225 jeunes sortant des centres de l'EFTP sont installés ;
- 2 050 jeunes déscolarisés et non scolarisés réalisent des THIMO ;
- 30 jeunes ruraux formés en entrepreneuriat agricole sont installés ;
- 8 brigades mobiles d'irrigation de complément sont mises en place ;
- 30 brigades phytosanitaires au profit des jeunes vivant en milieu rural sont installées ;
- 30 jeunes sortant des CPR sont installés ;
- 645 jeunes sont formés et installés à la production de fourrages et de semences améliorées ;
- 310 jeunes sont formés et dotés en kits pour la production d'engrais biologiques ;
- 140 jeunes sont formés et dotés en kits pour la mise en place de micros entreprises rurales à partir de formations spécifiques aux technologies ;
- 160 jeunes ruraux sont promus pour exercer l'aviculture traditionnelle améliorée ;
- 80 jeunes et femmes sont promus en auto emploi dans la transformation de PFNL et la production d'aliment à bétail ;
- 1 300 femmes et jeunes filles sont formées et équipées pour leur auto emploi dans les filières de, tissage, maraichage embouche bovine, ovine et porcine ;
- 500 femmes sont formées en permis de conduire ;
- 90 acteurs des PME sont formés ;
- 15 PME sont financées ;
- 15 unités industrielles sont formées et équipées pour la transformation dans les filières mangue, sésame et noix de cajou dans 03 régions ;

- 110 jeunes dont 55 filles sont formées et équipées en techniques de pose et entretien de staff et plafond dans les infrastructures immobilières ;
- 75 jeunes dont 35 filles sont formées et équipées en techniques de pose et entretien de vitres dans les infrastructures immobilières ;
- 40 jeunes sont accompagnés pour la création des PME (start-up, d'E-commerce).

V) ACCES AUX DIFFERENTS SERVICES OFFERTS PAR LE PSCE/JF EN 2017

COMPOSANTES	ACTIONS	ACTIVITES	DEPARTEMENTS MINISTERIELS	SERVICES TECHNIQUES
1	L'amélioration de l'employabilité de 2 100 jeunes diplômés et ou qualifiés	Le développement des stages d'initiation à la vie professionnelle de 1500 jeunes diplômés	MJFIP	DGIPE, DRJFIP et DPJFIP
		L'engagement de 600 jeunes volontaires nationaux dans les chantiers de développement	MJFIP	DGIPE, DRJFIP et DPJFIP
	La promotion de l'auto emploi des jeunes diplômés ou qualifiés	La mise en place de 45 unités industrielles au profit de 225 jeunes diplômés et/ou qualifiés	MJFIP	DGIPE, DRJFIP et DPJFIP
	L'installation de jeunes formés aux métiers		MJFIP	DGIPE, DRJFIP et DPJFIP
2	La réalisation des Travaux à Haute Intensité de Main d'Œuvre		MI	PTR/HIMO, DRI, DPI et Mairies
3	L'installation des jeunes ruraux formés en entrepreneuriat agricole		MAAH	DGPER, DRAAH et DPAAH
	La mise en place des brigades mobiles d'irrigation de complément		MAAH	DGPER, DRAAH et DPAAH
	L'installation de brigades phytosanitaires		MAAH	DGPER, DRAAH et DPAAH
	L'installation des jeunes sortants des CPR		MAAH	DGPER, DRAAH et DPAAH

	La formation des jeunes à la production de semences améliorées et de fourrage		MESRSI	DRESRSI et DPESRSI
	La production d'engrais biologique		MESRSI	DRESRSI et DPESRSI
	La création de 140 micro entreprises rurales à partir de formations spécifiques aux technologies		MESRSI	DRESRSI et DPESRSI
	La promotion de l'aviculture traditionnelle améliorée		MRAH	DRRAH et DPRAH
4	La création d'emploi au profit de 80 jeunes et femmes ruraux à travers la mise en place et l'opérationnalisation de 40 micro entreprises rurales de transformation de PFNL et de production d'aliment - bétail		MEEVCC	DGEV, DREEVCC et DPEEVCC
	La formation de 1300 femmes et jeunes filles en maraîcher culture, embouche bovine, ovine et porcine et en permis de conduire		MFSNF	DGAEF, DRFSNF et DPFSNF
	La dotation de femmes et jeunes filles formées en kits et en fonds de roulement		MFSNF	DGAEF, DRFSNF et DPFSNF
5	La promotion des PME	L'octroi des crédits à moyen et long termes à des PME dont les jeunes créateurs d'entreprises issus de l'IPHE-SA pour l'investissement et le fonctionnement	MCIA	AFP/PME

		La formation des acteurs des PME dans les domaines de la gestion et l'appui conseil des PME financées	MCIA	AFP/PME
		La formation et l'équipement des unités de transformation dans chacune des filières porteuses suivantes : mangue, sésame et noix de cajou dans 3 régions	MCIA	PAMO/CIR
		La formation et l'équipement des jeunes dont des filles en techniques de pose et entretien de staff et plafond dans les infrastructures immobilières	MCIA	CMA/BF
		La formation et l'équipement des jeunes dont des filles en techniques de pose et entretien de vitres dans les infrastructures immobilières ; appuyer à la création de PME (start-up d'E-commerce) dans 05 régions	MCIA	CMA/BF